

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/4322/Rev.2³
25 mai 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

France et Tunisie : projet commun de résolution

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la demande de la République du Togo,

Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République du Togo comme
Membre de l'Organisation des Nations Unies.

x S/4322/Rev.1 n'existe qu'en anglais seulement.

60-12787